



RÉALISATION DE MESURES ACOUSTIQUES

L'attention portée sur la qualité acoustique des bâtiments s'est accrue ces dernières années et en particulier depuis le confinement.

La vigilance des acteurs de la construction entraîne un besoin de vérification des performances des bâtiments ce qui passe par la nécessité de réaliser des mesures en fin de chantier et lors de litiges.

PRÉREQUIS PUBLIC

Travailler dans le domaine de la construction
Professionnels de la construction



07 h de formation
[en présentiel](#)



795 € HT



Sur demande



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- Comprendre et appréhender les notions de base sur l'acoustique
- Identifier les différentes mesures à réaliser
- Utiliser le matériel de mesures
- Interpréter les résultats des mesures



PÉDAGOGIE

MODALITES ET MÉTHODES

Formation interactive entre le formateur et les apprenants
Chaque stagiaire dispose de la version papier du support projeté.

MOYENS

- Diaporama avec exposés
- Illustrations à partir de cas concrets et retours d'expérience
- Cas pratiques



EVALUATION

Mesure de la progression du stagiaire grâce à un questionnaire de début et de fin de parcours



PROGRAMME TYPE

(LE CONTENU FINAL EST ADAPTÉ SELON LES BESOINS DES PARTICIPANTS)

PARTIE 1

Acquérir des connaissances théoriques

I. L'ACOUSTIQUE GÉNÉRALE

- Les décibels et leurs pondérations
- L'émission et la propagation du bruit
- La réverbération

II. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- Contexte réglementaire (Arrêtés et normes)
- Résumé des obligations

PARTIE 2

METTRE EN PRATIQUE LES ACQUIS

III - LE MATÉRIEL DE MESURE

- Le sonomètre
- La machine à chocs
- Les sources pour le bruit aérien et bruit rose

B. LES MESURES

- Les diverses mesures
- Le dépouillement

V - EXERCICES D'APPLICATIONS

VI. ÉVALUATION DES ACQUIS

Cette formation nécessite de venir avec du matériel professionnel